



Transfert PEA très long

Par gerard4444

Bonjour,
J'avais un PEA chez GENERALI.
J'ai demandé le transfert en janvier 2024 chez Crédit Agricole Titres.
Le transfert vient d'être effectué en novembre 2025.
Générali devait fournir au Crédit Agricole Titres un bordereau d'information fiscale . Celui-ci n'a été fourni qu'en novembre 2025.
Pendant près de deux ans, les fonds de mon PEA sont restés bloqués et non investis.
Ce qui m'a causé un préjudice important (perte d'opportunités, immobilisation de mon épargne, stress administratif, etc.).
Comment faire pour demander une indemnisation ?

Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous pouvez commencer par réclamer à l'amiable (courrier RAR) avec un rappel des faits et un chiffrage précis de vos demandes.
Si aucun résultat, vous pourrez saisir le médiateur de la banque.

Par gerard4444

C'est Générali qui n'a pas fait son travail et c'est une assurance , donc il faudrait faire intervenir le médiateur de l'assurance, sauf que sur le site Générali pour demander la médiation, il faut un motif et le PEA n'apparaît pas.

Par yapasdequoi

Commencez déjà par le courrier RAR.